

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en techniques biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LIMOGES, session 2023

La Présidente de l'Université de Limoges,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en techniques biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LIMOGES, au titre de l'année 2023 :

Monsieur FORESTIER Lionel, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Limoges.
Monsieur CAMARES Olivier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Clermont Ferrand.

Madame BREILLAT Christelle, ingénieur de recherche cnrs, Centre national de la recherche scientifique Bordeaux.

Madame DRUILHE Anne, chargée de recherche de classe normale inserm, Université de Limoges.

Madame ROUABI Myriam, ingénieure d'études de classe normale, Université Toulouse 3 Paul Sabatier.

Monsieur WOILLARD Jean-Baptiste, MCPH, suppléant, Université de Limoges.

Fait à Limoges, le 18 septembre 2023



La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE